

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs) du Conseil Municipal du 6 JANVIER 2015

L'an deux mille quinze, le six janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Présents :

Mmes, ANTONI Marie-José, DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, LIDOINE Christelle.

Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, GRESSIER Jean-François, PERRIN Pascal.

Absents excusés : Mme Colette PIGUET, M. Xavier LIDOINE

Délégation de pouvoir : Mme Colette PIGUET à M. Gilles BERNARD.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. M. Gilles BERNARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il ou elle a acceptées.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

Mme la Présidente a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

- 1° Sécurité en agglomération : résultat comptage de trafic et relevé des vitesses,
- 2° Modification budgétaire : dégrèvement CFE des auto entrepreneurs,
- 4° ACCA : demande de suppression du bail de chasse,
- 5° Cloches de l'église : contrat de maintenance,
- 6° Chemin d'exploitation des Essarts : demande d'un particulier pour passage engins forestiers,
- 7° Terrain au Plein : nettoyage de la plateforme et vente du terrain,
- 8° SDIS : mesure des débits et pression des poteaux d'incendie,
- 9° Questions diverses.

1° SÉCURITÉ EN AGGLOMÉRATION

Les investigations pour la sécurisation du carrefour Grande rue/Rue de la Mairie se poursuivent. Avec le soutien de la Direction Départementale des Territoires et le Conseil Général, des comptages véhicules et des mesures de vitesse ont eu lieu du 4 au 11 décembre 2014.

Les résultats encourageants laissent apparaître des moyennes de vitesse de 46 km/h dans le sens Epeugney-Mérey et 36 km/h dans l'autre sens. L'analyse de ces données ainsi que le test d'un nouvel itinéraire pour le bus scolaire auront lieu prochainement, le régime de priorité qui était installé provisoirement sera enlevé ultérieurement.

2° MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

L'Etat, depuis 2014, a décidé de faire supporter aux communes, à hauteur de 50 % le dégrèvement de la cotisation foncière des entreprises des auto entrepreneurs.

Afin de pouvoir mandater le dégrèvement CFE des auto entrepreneurs, il convient de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante :

Fonctionnement Dépenses :

- Compte 7391178 (Autres restitutions dégrèvements contributions directes) + 196,00 €

Fonctionnement Recettes :

- Compte 74833 (Etat – Compensation CET) + 196,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de modifier les crédits budgétaires.

3° ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Afin d'établir le budget annuel, la commission Cadre de vie se réunira le 22 janvier 2015 pour définir les projets à venir, ceux qui verront le jour en 2015 ou durant la mandature.

4° ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée, en s'appuyant sur les subventions ou prêt de salle dont bénéficient certaines associations Castelmontoises, demande la gratuité du bail de chasse.

Le bail de chasse est de 500 euros aujourd'hui, un effort avait été consenti en 2011 par la municipalité de l'époque qui avait diminué celui-ci de 100 euros.

Au vu des remarques du conseil municipal, qui se prononce avec 6 voix pour la diminution voire la gratuité du bail, Mme le Maire précise que l'utilisation de la salle gratuitement une fois l'an reste possible, que toutes les associations ne profitent pas de subventions et qu'une rencontre prochaine avec le président de l'ACCA sera proposée.

5° CLOCHES DE L'ÉGLISE

Suite à la réparation du système d'entraînement des cloches de l'église, chantier réalisé par l'entreprise FROTEY de Arc Les Gray, la mairie a reçu un courrier de l'entreprise PRÊTRE de Mamirolle qui critique le travail exécuté. Le conseil juge ces propos injustes.

L'entreprise Frotey sera conviée à une réunion de fin de travaux.

6° CHEMIN D'EXPLOITATION DES ESSARTS

Afin d'exploiter sa parcelle section C n° 474 au lieu dit : Vallon carré, Mr André SIMON de Saint Lothain souhaiterait utiliser un ancien chemin communal qui comporte 4 ou 5 arbres à couper.

Le conseil se prononce favorablement à l'unanimité. Le bois de la commune qui sera façonné, sera stocké sur place et vendu par lot. Un état des lieux sera affiché après exploitation.

7° TERRAIN « AU PLEIN »

Des demandes de devis seront envoyées à différentes entreprises pour l'enlèvement des matériaux existants.

Le samedi 7 février l'équipe municipale interviendra sur site pour un nettoyage sommaire de la parcelle.

8° SDIS

Le Service départemental d'incendie et de secours du Doubs demande qu'on lui fournisse les débits et pressions des 13 poteaux incendie répertoriés sur la commune.

Rappel : un poteau a été changé en 2014 et les autres ont été vérifiés par la société Gaz et Eaux.

9° QUESTIONS DIVERSES

- Mr et Mme CHAVOT Raphaël, impasse du nid d'oiseaux : dépôt d'une déclaration de travaux pour l'édification d'un mur d'enceinte sur leur parcelle. Avis favorable.

- Droit de préemption urbain parcelles :

Maîtres Christian et Olivier, notaires associés à Ornans informent la Commune de la transaction prochaine des parcelles cadastrées section A n°196 et A n° 197 sise au lieu-dit « Au profond d'Aval ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

- Le contrat d'embauche de Mme CHARPY arrive à son terme. Le Centre de Gestion du Doubs sera contacté quant à la procédure à mettre en place pour le remplacement de Mme CHARPY.
- Dégradation du local « poubelles » situé à l'arrière de la salle polyvalente. Dorénavant ce local sera fermé à clé et ainsi sera accessible uniquement lors de l'utilisation de la salle des fêtes.
- Mr REGAZZONI, Grande rue souhaite l'implantation d'une borne au niveau de l'angle de sa propriété. Avis favorable.
- L'association PANI demande l'autorisation d'utiliser la salle des fêtes le 28 mars 2015 pour un Tarot et le 24 mai 2015 pour le Rallye pédestre, avis favorable.
- Le Spéléo Secours Français a accueilli le stage national de secours spéléo destiné à former les sauveteurs bénévoles de la Fédération Française de Spéléologie, du 25 octobre au 2 novembre à Montrond-le-Château. Les organisateurs remercient la mairie pour le prêt de la salle polyvalente, lieu grandement apprécié pour venir se réchauffer, se restaurer après diverses interventions dans les grottes voisines.
- La Direction de l'Administration pénitentiaire de la maison d'arrêt de Besançon remercie la mairie pour le prêt des isoaloirs et des urnes à l'occasion des élections professionnelles qui se sont déroulées le 04/12/2014.
- INTERNET : le SMIX Doubs Très Haut Débit (THD) de Besançon nous fait savoir que les travaux de montée en débit sur cuivre (MED) concernant la commune de Montrond Le Château débiteront en 2016.
- Le Comité du Doubs « La ligue contre le cancer » informe la Commune que le montant de la collecte réalisée en 2014 s'élève à 2 145,50 € soit une moyenne par don de 19,86 €.
- Ecoles : Mr BOUDINEL, Directeur des écoles, remercie les élus pour le soutien qu'ils apportent aux écoles. L'installation informatique a été entièrement révisée et une parabole NordNet a été installée ce qui facilite grandement le travail des écoliers.
- Eclairage public : ERDF va, dans le village, procéder à la taille des branches qui génèrent des risques sur le parcours des câbles électriques aériens.
- L'enquête publique pour le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a débuté le mardi 6 janvier 2015. Elle se terminera le 04 février 2015. Les dates et heures de présence de Mme JEANBOURQUIN, commissaire enquêteur sont affichées en Mairie.

Certains parents d'élèves souhaiteraient qu'un cendrier soit installé aux abords de la mairie. Un mini bidon rempli d'un fond de sable sera disposé prochainement au lieu indiqué.

Le samedi 17 janvier au matin aura lieu avec l'appui de tous les conseillers la délimitation des parcelles pour l'affouage de l'hiver 2014/2015.

Le conseil se réunira le lundi 9 février 2015 à 20h30
Séance levée à 00 h 30.

Le Maire
Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 15-01-01	Modifications budgétaires – Budget commune 2014
DCM n° 15-01-02	Droit de préemption urbain parcelles cadastrées section A n° 196 et A n° 197